



N°17
25/11/2016



Animateur filière
Aurore TAILLEUR
FREDON Aquitaine
a.tailleur@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication
Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture Aquitaine
Limousin Poitou-Charentes
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@alpc.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal ALPC Légumes de
plein champ N°17 du
25/11/2016 »*



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur www.aquitainagri.fr et sur le site de la DRAAF

<http://www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

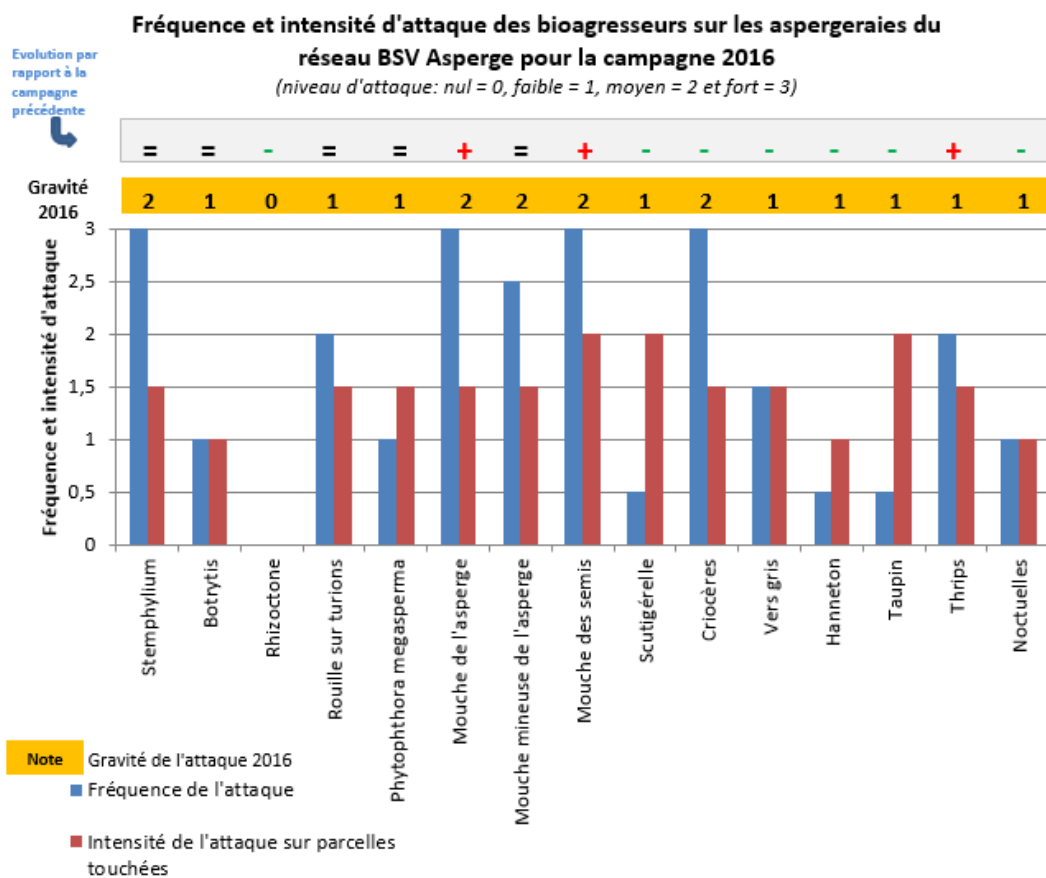
Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur :

[Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Bilan sanitaire Asperge 2016

Fréquence et intensité des attaques des maladies et des ravageurs observées sur le réseau (niveau d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3). La **gravité de l'attaque** à l'échelle régionale combine donc la fréquence et l'intensité de l'attaque des parcelles touchées. Elle tient compte également d'une appréciation qualitative de l'incidence finale de chaque bio-agresseur sur la culture.



ASPERGE : BILAN SANITAIRE 2016

- Réseau de surveillance

- Parcelle de référence

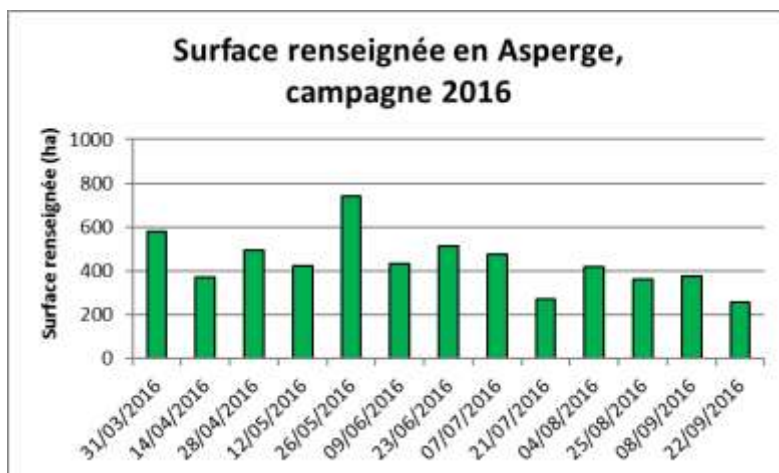
Au cours de la campagne 2016, une parcelle de référence « asperge » a été suivie toutes les 2 semaines (pour chaque BSV) de fin mai à fin septembre. Cette parcelle est située à Saugon dans le Blayais (repère jaune sur la carte ci-dessous, paragraphe « tours de plaine »).

- Tours de plaine

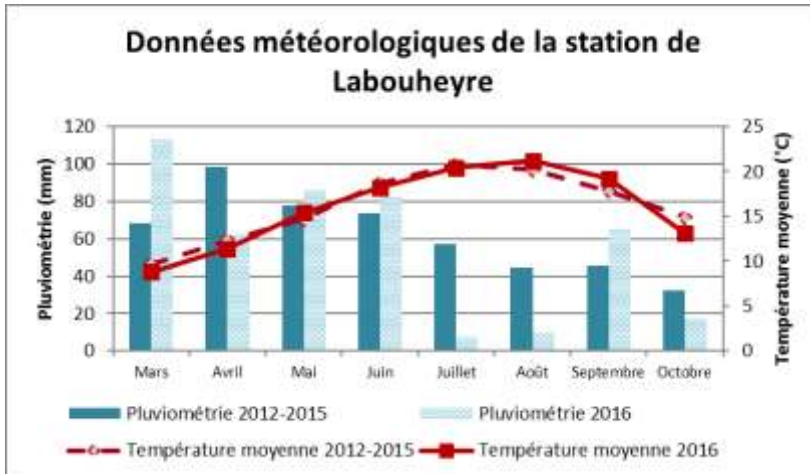
Les cultures d'asperge ont également été suivies par les techniciens de diverses structures (Adar Haute-Garonne, Invénio, Copadax et Maisadour) qui nous renseignent régulièrement sur l'état sanitaire des aspergeraies (surfaces surveillées, stades des cultures, présence / absence de bio-agresseurs et des adventices, fréquence et intensité des bio-agresseurs présents), via des tours de plaine à l'échelle du secteur géographique. Trois secteurs ont été suivis en 2016 : le Blayais (en bleu), les Sables des Landes (en rose) et le Sud Adour (en noir).



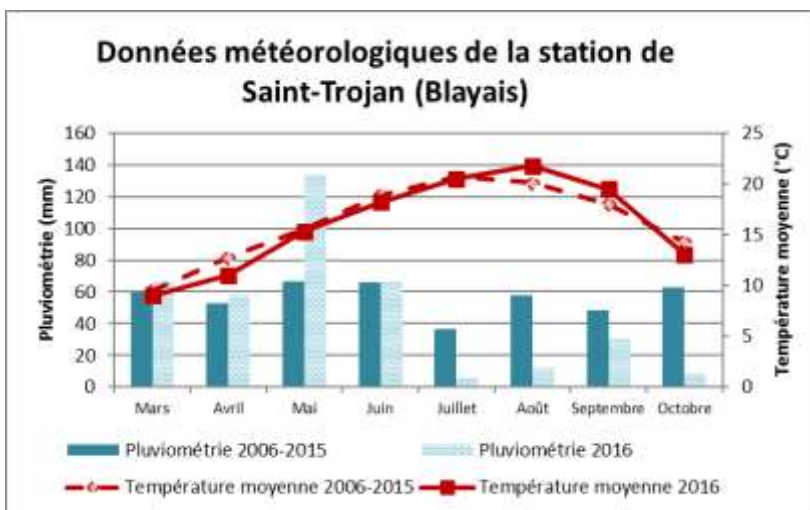
Le graphique ci-contre indique les surfaces renseignées lors des tours de plaine, réalisés de fin mars à fin septembre. Environ 1 028 ha d'asperge sont cultivés en Aquitaine (source Statistique Agricole 2015). En moyenne, sur l'ensemble des BSV « asperge » de la campagne, les techniciens nous ont transmis des informations sur l'état sanitaire de 43% des surfaces cultivées (selon les périodes, de 25% à 72% de la surface totale en asperge en Aquitaine).



• Bilan climatique



La fraîcheur et l'humidité ont nettement dominé durant le printemps 2016. En effet, la fin du mois d'avril et le début du mois de mai ont connu un net rafraîchissement avec des gelées tardives. La fin mai a également été marquée par d'importantes précipitations. Ces conditions humides ont été favorables au développement du *Stemphylium* dans les aspergeraies.

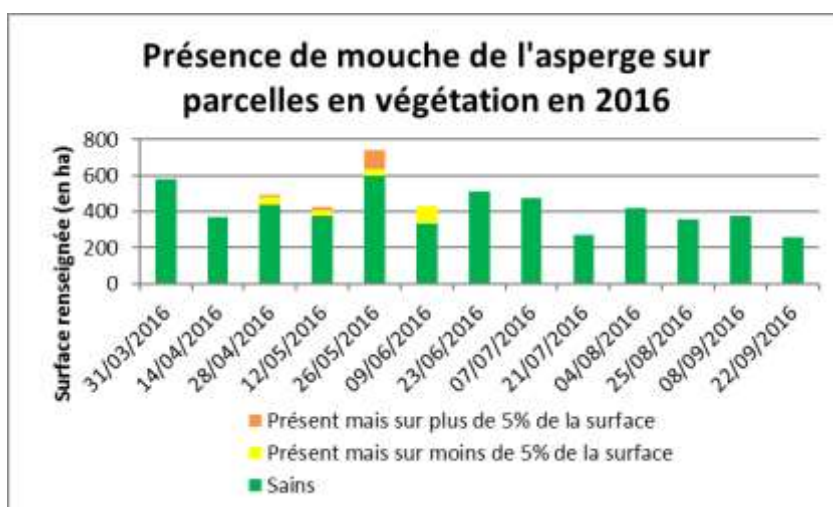


L'été 2016, marqué par une alternance de fraîcheur et de chaleur estivale, s'est achevé par une vague de chaleur tardive en fin de saison. Des précipitations importantes ont été enregistrées au cours du mois de juin, avant l'arrivée de conditions climatiques estivales en juillet. En effet, en juillet, les températures ont été généralement supérieures à la normale hormis en milieu de mois où elles ont totalement chuté (semaine du 14 juillet). Un temps stable et de plus en plus chaud s'est ensuite mis en place jusqu'à mi-septembre. En Aquitaine, les températures maximales ont localement dépassé 40°C. Dès la mi-septembre, des températures plus fraîches ainsi que la pluie ont fait leur retour.

• Bilan sanitaire

○ Ravageurs

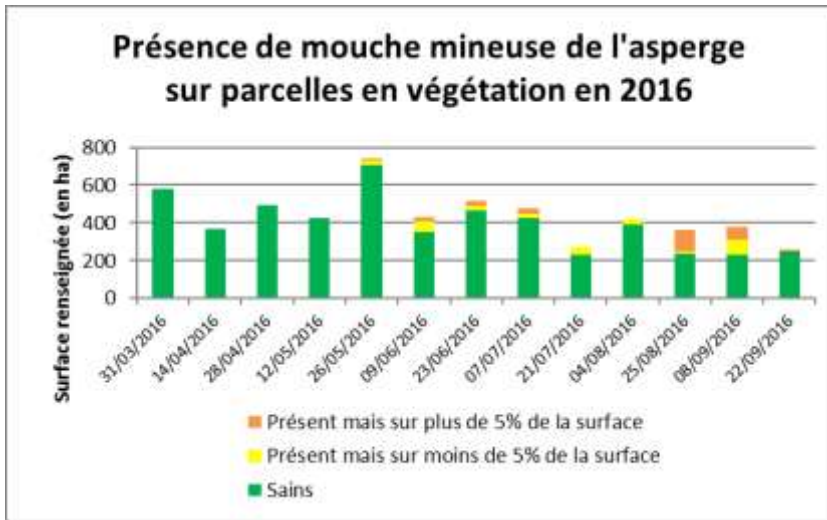
▪ Mouche de l'asperge



En 2016, le vol de la mouche de l'asperge a débuté fin avril (pour l'ensemble des secteurs) et s'est terminé début juin dans le Blayais et mi-juin dans les Landes. Dans le Blayais, les populations ont été particulièrement nombreuses et supérieures aux seuils d'intervention durant cette phase de vol.

En 2016, la pression mouche de l'asperge était forte et supérieure aux années précédentes.

▪ **Mouche mineuse de l'asperge**

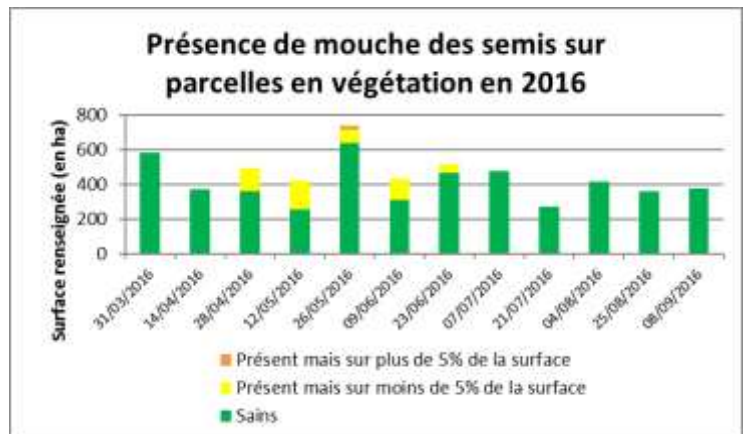
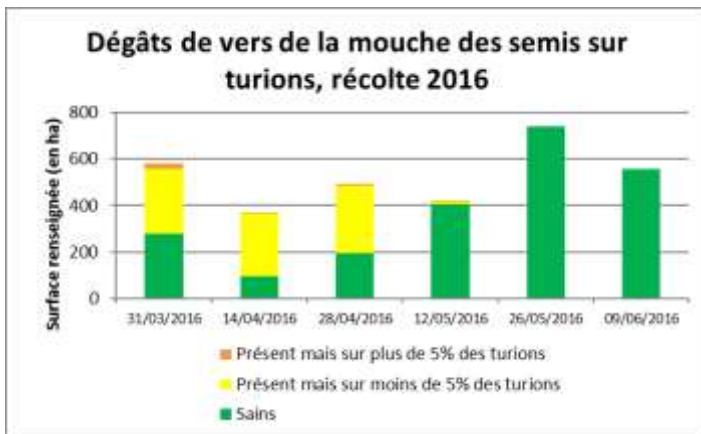


Dans le Blayais, les mouches mineuses ont été très présentes, notamment sur les aspergeraies de moins de 2 ans. Les premiers individus ont été signalés dès début mai. A partir de début août, de nombreux dégâts aux bas des tiges (mines) étaient visibles.

Dans les Landes, la présence de mouches mineuses a été signalée à partir de début avril. Des dégâts sur tiges étaient également visibles.

En 2016, la pression mouche mineuse était moyenne et équivalente à celle de 2015.

▪ **Mouche des semis**



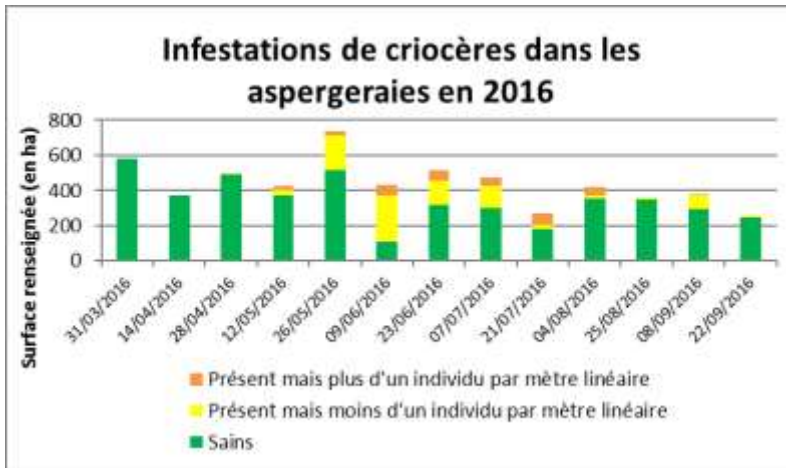
Les conditions climatiques froides et humides du printemps 2016 ont été très favorables aux attaques de larves de la mouche des semis, sur les parcelles en cours de récolte.

Sur les parcelles en récolte, les attaques de larves de la mouche des semis ont été constatées dès les premiers jours de récolte avec notamment la présence de piqûres sur turions. Ces attaques ont persisté très longtemps, avec des dégâts très localisés et pouvant atteindre jusqu'à 100% de la récolte certains jours. Elles ont entraîné des pertes économiques importantes pour les producteurs.

Sur les parcelles en végétation, les premiers individus ont été signalés fin avril avec les premiers dégâts visibles (sortie en "tire-bouchon"). En végétation, la présence de la mouche des semis a été signalée jusqu'à mi-juin dans les Landes et jusqu'à début juillet dans le Blayais.

Les attaques de mouches sont une problématique majeure en culture d'asperge. En 2016, la pression était forte et supérieure aux années précédentes.

▪ Criocère



Le criocère est un ravageur majeur en culture d'asperge.

Les premiers individus adultes ont été observés fin avril pour le Blayais et début mai pour les Landes. Ils ont été très présents de début mai jusqu'à fin juillet / début août. Des criocères adultes ont également été observés courant septembre et début octobre sur des plantations 2015 non traitées.

La pression criocère en 2016 était moyenne et inférieure à celle de 2015.

▪ Scutigérelle

Dans les Landes, la présence de scutigérelles a été signalée dès la fin avril et jusqu'à la fin juin, notamment dans le Tursan (parcelle de 5 ha). Sur certaines parcelles touchées, on a pu constater une fréquence d'attaque de 36%, avec un maximum de 7 piqûres par turions en moyenne.

Dans le Blayais, ces individus ont été signalés au cours du mois de juin.

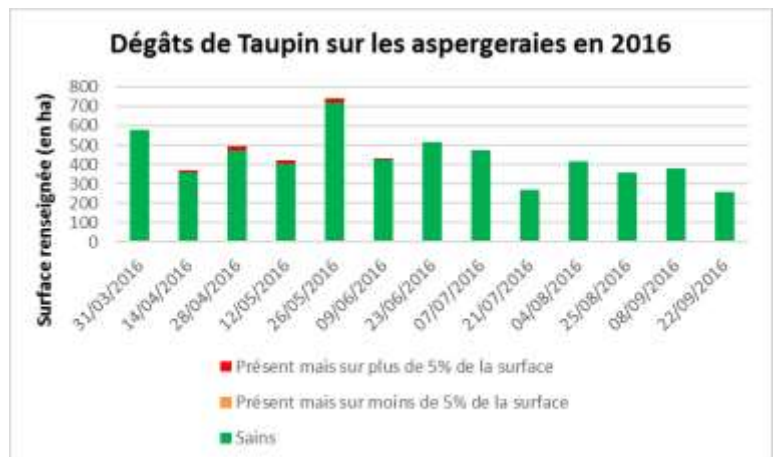
En 2016, la pression scutigérelle était faible et inférieure à celle de 2015.

▪ Taupin

Les premiers taupins ont été visibles dans les parcelles d'asperge dès la mi-avril. Les secteurs les plus touchés sont la Chalosse et le Tursan (avec jusqu'à 10% de turions attaqués). Une parcelle très touchée a également été signalée dans les Landes, avec une fréquence d'attaque de 60% et un nombre moyen de 2,5 morsures par turions.

On note également une attaque sur 5 ha dans le Blayais, pendant la période de récolte.

En 2016, la pression taupin était faible et inférieure à celle de 2015.

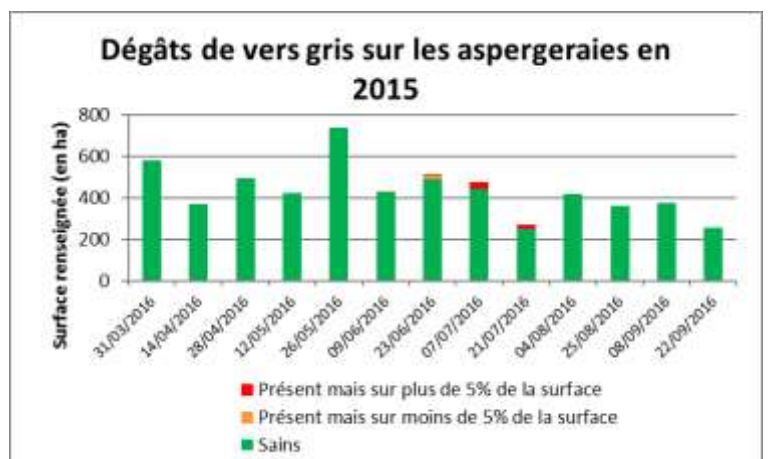


▪ Vers gris

Dans le Blayais, quelques dégâts ont été signalés début juin.

Dans les Landes, les vers gris étaient présents de fin juin à début juillet, avec des dégâts visibles sur turions (principalement sur les plantations 2015 et 2016).

En 2016, la pression vers gris était faible et inférieure à celle de 2015.



▪ Thrips

Les thrips sont de plus en plus présents dans les parcelles d'asperge, notamment dans le Blayais. Les années très sèches, comme les mois de juillet et août 2016, sont favorables à ce ravageur, qui bloque le développement des jeunes pousses et des cladodes par ses piqûres.

En 2016, la pression thrips était moyenne et supérieure aux années précédentes.

▪ Noctuelles défoliatrices

Mi-juillet, une forte attaque de noctuelles défoliatrices a été signalée sur 16 ha dans les Sables des Landes. Cependant, la situation a été rapidement maîtrisée.

En 2016, la pression noctuelles défoliatrices était faible et inférieure aux années précédentes.

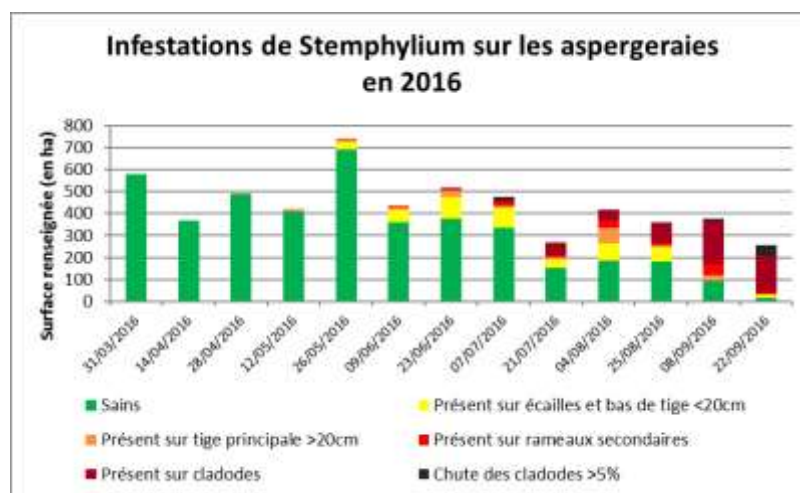
▪ Hanneton

Dans le Blayais, quelques dégâts de larves de hannetons étaient visibles sur 2 ha de fin avril à mi-mai. Dans les Landes, des dégâts ont été observés au mois de juin.

En 2016, la pression hanneton était faible et inférieure aux années précédentes.

○ Maladies

▪ *Stemphylium*



Le *Stemphylium* est une maladie majeure en culture d'asperge.

En 2016, les premiers symptômes ont été observés dès la fin avril dans le Blayais et durant la première quinzaine de mai dans les Landes (sur des plantations 2015).

Dans les Landes, suite aux précipitations importantes de mai et juin, les attaques ont été très importantes. On note les premiers symptômes sur cladodes autour du 20 juin ainsi que le début de la chute des cladodes dès début juillet (principalement sur des plantations 2015). Au cours des mois de juillet et août (temps chaud et sec), on note peu d'évolution de la maladie avec un risque tout de même élevé pour les parcelles déjà contaminées.

Dans le Blayais, la maladie a été moins présente que les 2 dernières années. En effet, les conditions climatiques très sèches de juillet et août, ont permis de limiter la maladie dans ce secteur.

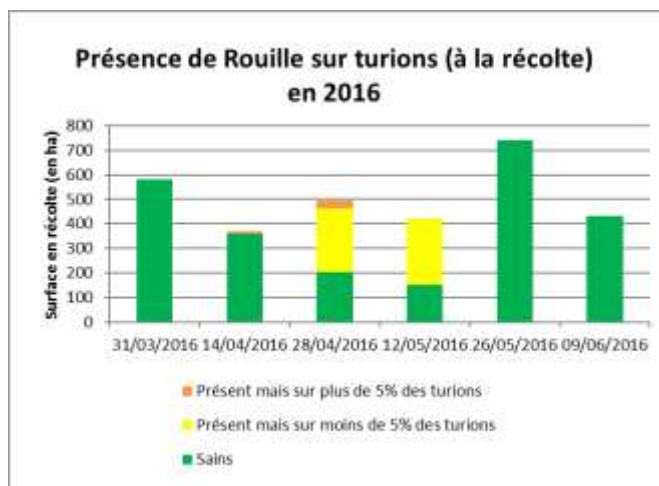
Une forte évolution de la maladie est constatée dès début septembre malgré un temps sec et des températures très élevées (première quinzaine de septembre).

En 2016, la pression *Stemphylium* était forte et équivalente à celle de 2015.

- **Rouille physiologique du turion**

A la récolte, la présence de rouille physiologique sur turion a été signalée dans les Landes dès début avril. La maladie a été présente durant toute la période de récolte, de début avril à début juin, avec une très faible pression constatée dès début mai (seulement quelques symptômes visibles).

En 2016, la pression rouille physiologique était faible et équivalente à celle de 2015.



- **Botrytis**

Dans les Landes, les premiers symptômes de botrytis ont été signalés début août alors que dans le Blayais les premiers symptômes ont été observés autour du 20 août.

En 2016, la pression Botrytis était faible et équivalente à celle de 2015.

- **Rhizoctone violet**

En 2016, la pression était nulle et inférieure aux années précédentes.

- **Phytophthora magesperma**

Quelques symptômes ont été observés au cours de la période de récolte.

En 2016, la pression *Phytophthora magesperma* était faible et équivalente à celle de 2015.

- **Adventices**

En 2016, on note une pression adventices importante dans les aspergeraies. De nombreuses espèces étaient présentes (renouées liserons, morelles noires, daturas, chénopodes blancs, souchets, graminées) et certaines ont été particulièrement difficiles à maîtriser (digitaires, daturas, morelles et souchets).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Légumes de plein champ sont les suivantes :

Adar Blayais, Altus, Aquitaine Légumes Surgelés, AGPM Maïs doux, Arvalis Institut du Végétal, CA 40, Conserve France, Copadax, Coop Garonne, Domaine du Preuilh, FDGDON 64, Fredon Aquitaine, GRCeta, Groupe Larrère, Invenio, Légum'Land, Lur Berri, Maisadour, Ombrière, Planète Végétal, Saga Végétal, Seretram, Soléal, Sonito, Sud Légumes, Unilet, Uniproledi, Vicampo

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

"Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".